

PANNEAU ACOUSTIQUE

SILENTLITH®

acoustic pro

Panneau acoustique apparent en chènevotte pour murs et plafonds. Sans ciment, avec liant magnésien, sans fibres synthétiques ni formaldéhyde.

**jusqu'à
0,70**

indice d'absorption
acoustique pondéré
α_w

B-s1,d0

Réaction au feu
selon EN 13501-1

A+

Émissions de
formaldéhyde et de
COV



APPLICATION

Panneau acoustique non porteur pour surfaces murales et plafonds apparents en intérieur, ainsi qu'en extérieur couvert protégé des intempéries directes. Convient aux bureaux, salles de réunion, restauration, écoles, crèches, salles de musique, studios et pièces d'habitation.

DONNÉES TECHNIQUES

Caractéristique	20 mm	30 mm
α _w , panneau directement sur support	0,30	0,45
α _w , plénum de 100 mm	0,55	0,55
α _w , meilleure composition déclarée	0,70	0,65
Réaction au feu selon EN 13501-1	B-s1,d0	B-s1,d0
Masse volumique	340 kg/m ³	340 kg/m ³
Masse surfacique	env. 8,9 kg/m ²	env. 9,0 kg/m ²
Surface · bord	poncée, à pores ouverts · droit	poncée, à pores ouverts · droit

Composition : chènevotte et liant magnésien, sans ciment ; pigments naturels selon la surface ; sans fibres synthétiques ni formaldéhyde. α_w selon ISO 11654, mesure selon EN ISO 354.

FORMATS ET LIVRAISON

Épaisseur	Format (mm)	Plaques/m ²	Plaques/palette	m ² /palette
20 mm	1 200 × 600	0,72	60	43,2
30 mm	1 200 × 600	0,72	40	28,8

Autres formats standard : 600 × 600 et 625 × 625 mm. Format maximal sur demande : 2 500 × 1 200 mm.

MISE EN ŒUVRE

- Laisser les panneaux s'acclimater au climat de la pièce avant la pose.
- Découpe avec des lames affûtées adaptées au matériau.
- Montage sur ossature ou directement sur le support.
- Détails : voir le guide de pose.

STOCKAGE ET TRANSPORT

- Stocker à plat dans l'emballage d'origine.
- Stocker au sec, hors gel, propre et dans un climat stable.
- Transporter avec soin ; protéger de l'humidité et des dommages mécaniques.
- Un stockage inadapté ou une absorption d'humidité peut entraîner des déformations.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- La découpe produit de la poussière : porter lunettes de protection, gants de travail et vêtements couvrants, et une protection respiratoire en cas de poussière.
- Aspirer la poussière à la source et bien ventiler les zones de travail.

Base: Déclaration des performances n° 003/2026. Ces informations techniques ont été établies sur la base de l'état actuel de la technique et de notre expérience. En raison de la diversité des supports et des conditions de chantier, l'acheteur/utilisateur n'est pas dispensé de vérifier, dans les règles de l'art, l'aptitude des matériaux à l'usage prévu.